



No de résolution
ou d'annotation

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

PROVINCE DE QUÉBEC

Scott

Beauce-Nord

Le 13 novembre 2024

*Procès-verbal de la cent-soixante-deuxième rencontre du conseil d'administration
du COBARIC qui s'est tenue le 13 novembre 2024.*

Les membres votants suivants étaient présents :

M. Luc Proulx

Mme Danièle Provencher

M. Pierre Dumas

M. Serge Côté

Mme Chantal Bouchard

M. Gérald Grenier

M. Daniel Samson

Mme Jenny Lehoux

M. Jocelyn Vallières

M. Jean Cliche

M. Jean Morissette

M. Éric Cliche

M. Harold Guay

Les membres votants suivants étaient absents :

M. Robert Mercier

M. Denis Dion

M. Éric Durand

M. François Veilleux

M. Olivier Dumais

M. Gilles Paquet

Il n'y avait aucun observateur présent.

Étaient également présentes : Madame Véronique Brochu, directrice générale, ainsi que Madame Émilie Sirois, adjointe à la direction et coordonnatrice aux communications.

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

L'assemblée est ouverte à 18 h 32 en présence de 10 administrateurs. Le quorum est atteint.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Un projet d'ordre du jour a été remis par courriel, lors de l'avis de convocation.

Résolution CA162/13112024/001

Il est proposé par monsieur Serge Côté

appuyé par Gérald Grenier

et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que transmis.

2.1 Déclaration d'intérêts des administrateurs

Luc demande s'il y a des points d'intérêts en lien avec l'ordre du jour. Aucune déclaration.

2.2 Partage d'information de la part des administrateurs – Des infos de vos secteurs d'activité!

Le partage d'information est noté au point 3, lors du tour de table des représentants.



No de résolution
ou d'annotation

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

Section concertation COBARIC

3. *Tour de table des représentants*

Monsieur Luc Proulx a deux points à présenter, soit :

1. Une nouvelle directive du MAPAQ ne nous permet plus de tenir de rencontres de CA en soirée. En varia, il sera question de trouver une solution.
2. Il y a eu de nouveaux développements en lien avec la voie de contournement à Mégantic. Le COBARIC a officiellement été invité au Comité de bon voisinage de Transports Canada avec les municipalités concernées par ce projet. Le COBARIC fera un suivi avec le comité Mégantic à cet effet.

Arrivée de monsieur Daniel Samson à 18 h 38.

Arrivée de monsieur Pierre Dumas à 18 h 40.

4. *Suivi du comité Communications*

Madame Émilie Sirois présente les avancées du comité Communications, soit la mise à jour de la page d'accueil du site internet du COBARIC. Elle a été travaillée avec les membres du comité pour prioriser, organiser et optimiser l'information disponible.

5. *Présentation du PDE (orientation et objectifs) et échanges sur la collecte des informations de suivis du PDE auprès des acteurs (doc. 5)*

Madame Véronique Brochu informe que le suivi des actions réalisées par les acteurs de l'eau pour le Plan directeur de l'eau est présentement fait selon les informations collectées par l'organisme, soit de façon opportune, sans stratégie. Elle interroge les membres sur comment et quand ils aimeraient être questionnés quant aux actions réalisées par leurs secteur d'activité dans le cadre du suivi du PDE.

Arrivée de madame Danièle Provencher à 18 h 54.

Section administrative COBARIC

6. *Adoption des procès-verbaux 57, 58 du comité exécutif et 159, 160 du conseil d'administration. (doc. 6)*

Les procès-verbaux des rencontres 57 et 58 du comité exécutif sont déposés au conseil d'administration.

Le procès-verbal de la 159^e rencontre du conseil d'administration est soumis pour adoption.

Résolution CA162/13112024/002

*Il est proposé par monsieur Pierre Dumas
appuyé par madame Danièle Provencher
et résolu à l'unanimité*

*D'ADOPTER le procès-verbal de la 159^e rencontre du conseil
d'administration.*

Le procès-verbal de la 160^e rencontre du conseil d'administration est soumis pour adoption.

Résolution CA162/13112024/003

*Il est proposé par madame Jenny Lehoux
appuyé par monsieur Pierre Dumas*



No de résolution
ou d'annotation

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le procès-verbal de la 160^e rencontre du conseil d'administration.

7. Lecture, adoption et suivis du procès-verbal de la 161^e rencontre du Conseil d'administration du 19 septembre 2024 (doc. 7)

Le procès-verbal de la 161^e rencontre du conseil d'administration est soumis pour adoption.

Résolution CA162/13112024/004

*Il est proposé par monsieur Jean Cliche
appuyé par madame Jenny Lehoux
et résolu à l'unanimité*

D'ADOPTER le procès-verbal de la 161^e rencontre du conseil d'administration.

Madame Véronique Brochu fait un suivi quant aux programmes de financement du Fonds bleu. Elle précise que les programmes ne sont pas encore prêts, mais que les sommes disponibles pourraient passer par des programmes déjà existants qui seront probablement remaniés. Il y aura des fonds disponibles pour les espèces exotiques envahissantes par le Plan Nature, par exemple. Elle reste à l'affût de nouvelles à ce sujet.

8. Nommer un nouveau représentant auprès de l'Agence du revenu du Canada pour le COBARIC (mise à jour).

Monsieur Luc Proulx a été avisé par madame Francine Paradis, comptable, qu'il faudrait changer le représentant à l'Agence du revenu du Canada puisque ceux actuels ne sont plus impliqués dans l'organisme. Il souhaite pouvoir mettre ses informations et, s'il faut plus d'un représentant, il inscrirait aussi les deux vice-présidents comme représentants en dernier recours, considérant qu'il faut transmettre des informations personnelles.

Résolution CA162/13112024/005

*Il est proposé par monsieur Pierre Dumas
appuyé par monsieur Harold Guay
et résolu à l'unanimité*

DE NOMMER monsieur Luc Proulx à titre de représentant auprès de l'Agence du revenu du Canada à titre de président du COBARIC et, si nécessaire, les deux vice-présidents du COBARIC.

9. Suivi du comité aviseur finances

Un suivi est fait par le président du comité. Le comité aviseur finances s'est rencontré le 23 octobre 2024. Les stratégies mises en place par madame Véronique Brochu et l'équipe interne prouvent que nous allons dans la bonne direction. Ce processus de rétablissement en est un à long terme, de 4 à 5 ans. Les nouvelles procédures permettent un suivi plus serré de la situation réelle des finances de l'organisme.

10. Distribution et suivi du questionnaire obligatoire du MELCCFP

Distribution du questionnaire en ligne via le chat de la rencontre aux administrateurs présents. Madame Émilie Sirois transmettra également le questionnaire par courriel après la clôture de la rencontre.

11. Varia



No de résolution
ou d'annotation

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

11.1 Décision d'un nouvel emplacement pour les rencontres en présentiel

Puisque le COBARIC ne peut plus tenir de rencontre aux bureaux du MAPAQ en soirée, monsieur Luc Proulx a demandé au MELCCFP, qui partage les mêmes bureaux que le MAPAQ, de nous fournir un lieu pour les rencontres. Une réponse devrait être fournie d'ici la prochaine rencontre du conseil d'administration.

Il est convenu que les administrateurs souhaitent continuer avec des rencontres hybrides, soit en présentiel et en ligne. Des démarches seront entamées pour trouver un local à proximité des bureaux de l'organisme situé à Scott, afin de rester cohérent avec les orientations prises pour les finances.

La prochaine rencontre du conseil d'administration en est une de travail, en présentiel uniquement, à Saint-Joseph-de-Beauce. Après consultation, il est suggéré de tenir la rencontre de 10 h à 12 h. Une convocation officielle sera envoyée avec toute les informations pertinentes.

12. Levée de l'assemblée

Résolution CA162/13112024/006

*Il est proposé par monsieur Daniel Samson
et résolu à l'unanimité*

DE LEVER l'assemblée.

L'assemblée prend fin à 19 h 49.

M. Luc Proulx
Président

Mme Véronique Brochu
Secrétaire